

Le Petit Journal



Bureaux: rue Confort, 14, à Lyon

Abonnements Lyon et Rhône
TROIS MOIS..... 5 FR.
SIX MOIS..... 9 FR.
UN AN..... 18 FR.

LYONNAIS

UN NUMÉRO: CINQ CENTIMES

Abonnements Départements
TROIS MOIS..... 6 FR.
SIX MOIS..... 12 FR.
UN AN..... 24 FR.

Samedi 31 Décembre 1870

AVIS

Le renouvellement du 31 décembre étant très-important, nous prions MM. les souscripteurs de renouveler, sans retard, leur abonnement, afin qu'ils n'éprouvent aucune interruption dans la réception du Journal.

Le prix de l'abonnement pour les départements est: Trois mois, 5 fr.; six mois, 12 fr.; un an, 24 fr.

Le meilleur mode d'abonnement consiste dans l'envoi d'un mandat-poste à l'ordre du directeur du *Petit Journal*, 14, rue Confort, Lyon. Le talon sert de reçu.

Pour tous les changements d'adresses, les réclamations, les abonnements, prière de joindre à sa lettre l'une des dernières bandes imprimées.

DANS L'EST

Entrée des troupes commandées par Garibaldi est confirmée par la dépêche de Rome, 26 décembre 1870.

L'avant-garde de Garibaldi est entrée ce matin, à cinq heures, dans Dijon, que l'ennemi avait évacué.

Nous recevons de Chalon-sur-Saône, 26 décembre, la communication suivante, par laquelle nous est révélée la façon odieuse dont les otages emmenés de Nuits par les Prussiens ont été traités :

« Vous savez qu'après le combat du 18, les Prussiens ont emmené de Nuits 12 otages, qu'ils ont renvoyés le 20. L'un d'eux, las de cette vie, pas-

sait hier ici avec sa famille pour se rendre en Suisse. Il nous a raconté avec quelle brutalité ils avaient été traités.

« Conduits à onze heures du soir à Boncourt, ils y ont passé la nuit dans une cour, près d'un feu, en plein air, parce qu'on n'a pas voulu déranger le général prussien.

« Le matin, on les a fait partir à pied pour Dijon, par Cîteaux, en distribuant des coups de plat de sabre à ceux qui ne pouvaient pas suivre assez vite; parmi eux se trouvaient des vieillards et des infirmes; les barbares se sont montrés impitoyables à leur égard.

« Ce n'est qu'à sept heures du soir qu'on leur a donné à manger dans la sacristie de l'église St-Michel, où on les avait enfermés, et encore ce sont les Dijonnais qui leur ont fait cette charité. »

Un télégramme nous disait hier :

« Dans la région de l'Est, le patriotisme s'affirme plus énergiquement que jamais. »

Notre correspondant particulier de Besançon, qui nous donne des renseignements dont nous ne pouvons faire profiter nos lecteurs autrement que par ces mots : « Tout va bien », nous donne une preuve du soulèvement des populations.

Il nous écrit, à la date du 26 décembre :

« Ce matin, en rentrant à Besançon par la porte Charmont, j'ai rencontré un paysan conduisant, dans sa voiture, un uhlan qu'il avait démonté d'un coup de fusil dans les environs de Cernay.

« Ce brave campagnard, qui conduisait son prisonnier blessé à l'état-major de la place, m'a dit avec une satisfaction bien légitime : « Depuis « moins de cinq jours, c'est le troi- « sième que je descends, sans autre « arme que ce mauvais fusil de chasse. « La balle est de trop pour ces pil-

« lards; la poudre et le petit plomb « suffisent. »

Que dans toute la France se manifestent la même énergie et la même haine des envahisseurs; que la chasse aux Prussiens s'organise; que les paysans se servent de toutes leurs armes pour les exterminer; qu'on ne leur fasse ni quartier, ni merci; qu'en un mot, la guerre des guerillas, la guerre nationale soit une réalité, et bientôt nous serons débarrassés de cette horde de brigands qui dévaste depuis trop longtemps nos plus belles provinces.

NOUVELLES DE PARIS

La suite des opérations, qui avaient été commencées le 21 décembre, a été contrariée par le mauvais temps.

C'est encore un répit de quelques jours que les Prussiens auront; mais cette chance tournera sans doute à leur désavantage, car elle portera à son comble le désir des Parisiens de leur infliger une terrible leçon.

Voici les plus récentes nouvelles de Paris :

Limoges, 28 décembre 1870.

Le ballon *Tourville* a apporté des nouvelles du 27 décembre, quatre heures du matin. Il a laissé Paris dans le meilleur esprit et de défense.

Les opérations militaires sont suspendues. Le froid excessif. Dimanche, il y avait douze degrés, et lundi, cinq.

La confiance absolue de la population et les moyens de guerre sont de plus en plus grands.

Lundi, un léger engagement a eu lieu vers Maison-Blanche. La garde nationale mobilisée a délogé un bataillon saxon du parc de Maison-Blanche, au nord-est de Paris, rive gauche de la Marne.

La résistance de Paris déroute de plus en plus les Prussiens; ils ne sa-

vent comment arriver à sortir de la situation désastreuse que la continuation de la guerre leur réserve.

Voici ce que nous lisons dans une correspondance de Versailles, 20 décembre, publiée par le *Times* :

Nous voici à cinq jours de Noël et aucun signe ne se manifeste de la reddition de Paris. En tout cas, les Allemands n'ont aucune chance de visiter l'intérieur des Tuileries en 1870. La plus impatiente ignorance existe sur ce sujet. On demande pourquoi Paris n'est-il pas pris? La place n'a pas été attaquée.

On a faussement calculé sur deux points : le premier, le courage moral et physique de la population; le second, ses moyens de subsistance. Il y a déjà longtemps, après Sedan, pendant nos marches du matin, je demandais : — Mais que ferez-vous si Paris résiste? — et la seule réponse que je recevais était que Paris ne résisterait pas.

Pourquoi Paris se rendrait-il? Il n'a pas été tiré entre ses murailles un seul coup de canon; pas un obus allemand n'a éclaté dans ses rues. La faim, sur laquelle on comptait jusqu'ici, avec deux millions d'habitants, n'a pas ouvert une parlotte ou effectué son logement dans la place. « Maintenant, dit-on, pourquoi les Allemands ne bombarde-t-ils pas ? »

La réponse à cette question, je l'ai indiquée, il y a quelques jours. La carte et le compas la donneront à chacun. Paris est entouré par des forts situés à une distance considérable de la ville.

Derrière eux est une autre ligne de fortifications circulaires, et les intervalles entre les forts peuvent être représentés aussi comme une ligne continue, car des ouvrages en terre ont été établis, couverts par des recontres avancées.

Quoique les forts aient été construits avant l'époque de l'artillerie rayée, ils sont placés de manière à commander, dans la plupart des cas, les positions où un ennemi pourrait dresser des batteries, même des pièces rayées dirigées contre eux.

Les Allemands n'ont pas fait des préparatifs pour un de ces sièges sérieux qui s'ouvrent par un feu violent, se continuent par les parallèles et la sape pour se terminer par les batteries de brèche.

Les pièces de calibre du parc sont puissantes, mais elles ne sont en aucune ma-

Feuilleton du PETIT JOURNAL

UNE FILLE DU PEUPLE

V

— Eh bien, Moulinet, si vous avez un peu d'affection pour moi, reprit Marguerite, éloignez-le, je vous en prie, par tous les moyens.

— Oh! ça n'est pas malin... Il n'y a qu'à lui offrir une bouteille.

— Merci... vous m'esauverez!

— C'est égal... ça m'a l'air d'une fichue connaissance que je vais faire là!

— Plus tard vous saurez tout, Moulinet. Je vous expliquerai...

— C'est bien! Gardez vos secrets... vous savez bien que j'ai confiance en vous... J'en suis bête.

— Que vous êtes bon!

— Oh! pour une bouteille, ça n'est pas la peine... je file!

Le tapissier sortit en sifflant, et Marguerite, succombant à son émotion, se laissa tomber sur une chaise en comprimant de la main les battements de son cœur.

A ce moment Gaston entra.

Gaston, étant entré, referma la porte : s'avançant doucement vers Marguerite, il lui prit la main, et, s'agenouillant devant elle :

— Marguerite, lui dit-il avec douceur, n'est-ce pas que vous me pardonnez?

— Pourquoi vous être tu si longtemps? s'écria la jeune fille encore troublée; vous vouliez donc me tromper?

— J'ai craint d'être repoussé, mon amie, et je n'ai pas osé.

— Vraiment? Je croyais, monsieur, que dans le monde où vous vivez la timidité n'était que du ridicule.

— Comme toutes les vertus, Marguerite! Ce qu'il y a de certain, c'est qu'aucune des femmes que j'ai connues ne m'a inspiré le respect que je ressens pour toi... Maintenant que tu

sais tout, et que tu me vois à tes pieds, n'es-tu pas sûre d'être aimée?

Marguerite leva les yeux au ciel, comme pour y chercher un refuge contre son propre cœur.

— Si je doutais de vous, Albert, je serais moins heureuse peut-être, mais plus tranquille. Avant de vous connaître, j'étais estimée de tout le monde. Ces braves ouvriers qui nous entourent me traitaient comme leur enfant... Depuis que vous venez ici, les choses ont bien changé. Quand je passe, on chuchote, on me regarde... quelquefois même on sourit... et cela me fait bien mal, allez.

Gaston se leva, et, s'asseyant à côté de la jeune fille :

— Mettez-vous là... près de moi, dit-il gravement, laissez votre main dans la mienne, et écoutez-moi!

C'est une chose plus commune qu'on ne le pense généralement que ces amours déclassés et pourtant sincères, dans lesquelles on brave l'impossibilité avec cet enthousiasme trompeur de la jeunesse. Le réveil est souvent

douloureux, mais quand on n'en meurt pas, on n'en rit. Ces premières amours, c'est le bonheur entrevu, c'est le rêve! Mais nous serions tous bien cruellement punis, si quelque dieu malin permettait à nos rêves de se réaliser complètement.

Ils étaient vraiment touchants tous les deux, assis à côté l'un de l'autre, emportés et caressés par leurs propres paroles : Marguerite, si jeune et si confiante; Gaston, si jeune aussi, si convaincu, si amoureux!

— J'ai appris à vous connaître, disait-il, à vous apprécier, à vous aimer... Vous avez une âme élevée, une nature charmante. Je vous le dis sérieusement, sans emportement, sans phrases de commandement, mais avec l'accent de l'honnête homme, j'ai senti mon cœur grandir et s'ennoblir à côté de toi, Marguerite... Je veux te rendre cette estime que je t'ai ravie involontairement... Dis, veux-tu être ma femme?

— Votre femme!... est-ce possible?

nière supérieure, si même elles sont égales, à celles des foras. Elles proviennent des arsenaux les plus divers. Le train de siège qui a pu suffire pour Strasbourg était triste figure employé contre Paris.

Quand les arbres étaient encore feuillés et que des bois touffus cachaient le front des lignes allemandes, on aurait pu faire de grands progrès en dressant des batteries, si le matériel avait été prêt et si les Allemands s'étaient convaincus que Paris ne céderait pas à des démonstrations purement morales et aux ennuis de la suspension des communications.

Maintenant que le front des lignes est découvert, les Allemands ne peuvent travailler à établir aucun ouvrage qui ne soit exposé à un feu violent, à l'exception d'un petit nombre de batteries qui ne se révèleront qu'en ouvrant leur feu et que l'on sentira avant de les avoir vues. Quant aux foras, leur armement est puissant, les munitions en quantités énormes.

LES MENSONGES PRUSSIENS

Les dépêches prussiennes continuent à mentir. La dépêche annonçant la prise de Phalsbourg faisait complaisamment le décompte des canons, fusils et munitions trouvés dans cette forteresse.

Or, voici ce qu'on lit dans le *Journal de Genève*, qui déguise si peu ses sympathies prussiennes, que des habitants de Genève ont protesté contre la rédaction et même contre le titre de cette feuille :

« Avant l'ouverture des portes à l'ennemi 12,000, fusils, 9,600,000 cartouches, 60,000 quintaux de poudre ont été détruits et noyés; les pièces de canons ont été enclouées, les affûts sciés. L'ouvrage a été fait d'une manière complète. »

Les Prussiens n'ont donc pris que des canons encloués et rien de plus.

ECHOS D'ALLEMAGNE

Le comte de Leiningen est un des membres de la première chambre du grand-duché de Bade qui a le plus vivement protesté contre les traités avec la Prusse.

« Les Badois, a-t-il dit dans son discours, seront désormais de véritables îlots dans le nouvel empire. Je ne veux plus donner aucun concours à la dynastie badoise, qui a abdiqué et s'est déclarée incapable de régner. »

Le comte de Leiningen a le courage de ses opinions; il vient de donner sa démission de membre de la première chambre.

Cette discussion sur les traités, dans le

chambres de Bavière, de Wurtemberg et de Bade prend une tournure lugubre. Les orateurs même des gouvernements déplorent les sacrifices que ces petits états sont obligés de faire à l'ambition de la Prusse.

Dans la chambre du Wurtemberg, à Stuttgart, le député Mohl déclare que le Wurtemberg est en réalité médiatisé, et devient une province prussienne; que les traités causeront le plus grand dommage aux finances des Etats du Sud, et constituent un danger puissant pour les libertés de ces pays.

Les gouvernements du Sud cherchent à dorer la pilule; les ministres parlent du grand empire allemand; quelques-uns atteignent, dans leurs démonstrations, au comique le plus achevé :

— Messieurs, disait le ministre bavarois aux députés, la discussion sur le traité est terminée : l'adoptez-vous, oui ou non ? La décision vous appartient, mais vous n'avez pas le choix. Je le répète : à vous la décision; vous pouvez dire oui ou non, mais vous n'avez pas le choix.

Il n'est pas possible de se moquer plus cavalierement d'une assemblée.

Dans la Chambre hessoise, l'opposition n'est pas moindre. Nous citerons les opinions suivantes :

M. de Biegeleben. — Les traités donnent une situation prépondérante, non à l'empire allemand, mais à la Prusse.

M. Bake. — Son serment lui défend de voter les traités qui ne peuvent contribuer ni à la prospérité de l'Allemagne, ni à celle de la Hesse.

M. Curtmann. — Le peuple allemand ne reçoit rien pour les grands sacrifices qu'il fait; on ne lui donne aucune garantie pour le droit et la justice.

M. Dumont. — Les traités manquent de base libérale; qu'aurait été une assemblée constituante. La Constitution ne fonde qu'une tyrannie, enveloppée d'un parlementarisme stérile. L'empereur allemand manque de consécration démocratique, il sera un César romain.

Les députés qui votent pour sont tout aussi mélancoliques, par exemple :

M. de Gagem. — Il votera oui, bien qu'il lui reste sur le cœur beaucoup de choses qui l'oppressent.

Les appels de troupes continuent en Allemagne : A Berlin, le chiffre des appels des plus anciennes réserves s'élève à 3,900, tous gens mariés. Naturellement, quelle gaîté ce départ doit répandre sur la capitale !

La continuation de la guerre, dit un journal de Berlin, nous coûte des sacrifices énormes; on va ici jusqu'à appeler les hommes les plus vieux de la landwehr, qui ont servi dans la cavalerie; on leur apprend l'exercice de l'infanterie, pour qu'ils remplacent la réserve de la landwehr, qui part pour la guerre.

Le roi de Saxe est profondément affecté des pertes considérables subies devant Paris par son armée, ou du moins par l'armée saxonne, commandée par le roi de Prusse. On comprend les douleurs du pauvre roi Jean; c'est un des princes allemands qui ont le plus vigoureusement lutté, en 1866, contre la politique de la Prusse.

L'extrait suivant d'une lettre écrite de Paris peut donner une idée des déceptions qu'a déjà éprouvées l'armée assiégée :

« Dans une dernière lettre du 29 octobre, je vous disais que je ne vous écrirai plus que de Paris même; je voulais tenir parole, vous risqueriez d'attendre longtemps. »

Il paraît que l'appareil digestif des Français est autrement constitué que le nôtre, et ils n'ouvrent pas de siège à Paris, si on n'y envoie quelques bombes. Vous ne sauriez croire combien cette résistance intrigante nos soldats. Ils prétendent qu'il existe un chemin souterrain de cinquante lieues par lequel les Parisiens s'approvisionnent. »

Mélas! oui, l'appareil digestif allemand n'est pas celui des Français; nos pauvres provinces occupées en savent quelque chose; ces barbares ne mangent pas, ils dévorent comme de vrais affamés, et épuisent le pays partout où ils passent.

La lettre citée est du 10 décembre; le correspondant n'a pas, comme on voit, grande confiance dans l'issue du siège; l'événement lui donnera encore une fois raison.

LE SIÈGE DE PARIS

Le plateau d'Avron.

En avant du village et du fort de Roissy, dans l'angle aigu formé par la bifurcation de la ligne ferrée de Strasbourg et de celle de Mulhouse, au-dessus de Villemoule, s'élève la butte d'Avron. La partie la plus élevée du plateau d'Avron forme ce qu'on appelle la Grande Pelouse, et offre un développement de 200 mètres de large sur 700 de longueur. Sa hauteur, couronnée de trois ou quatre bicoques et de bouquets de romarin, est exactement celle du plateau de Montfermeil, occupé par les batteries prussiennes.

Quelques jours avant la bataille du 2 décembre, le vice-amiral Saisset vint trouver le gouverneur de Paris, et, avec toute la chaleur d'un inventeur pour sa découverte, lui signala toute l'importance du plateau d'Avron. Le général Trochu l'accueillit religieusement, mais froidement. Tout ce que put en obtenir le vice-amiral fut un « Nous verrons » peu encourageant.

La veille du combat de Villiers, le vice-amiral recevait l'ordre d'occuper vivement le plateau d'Avron avec son artillerie. Cet ordre était signé Trochu. Le brave marin

n'en revenait pas. « Comment, se disait-il, il y a deux jours, alors que je lui démontrerais l'urgence de nous établir sur la Grande-Pelouse, il avait l'air de m'écouter à peine, et aujourd'hui c'est de lui-même que me vient l'ordre de la couvrir de canons. » Mais après un moment de réflexion : « Surtout, s'écria-t-il, si l'occupation du plateau d'Avron avait été exécutée il y a trois jours, comme je l'indiquais, les Prussiens auraient été prévenus, par cette occupation même, de notre attaque sur Villiers et Champsigny. Mais je n'ai point de temps à perdre, vite, à l'œuvre. »

Et le vice-amiral Saisset fit amener sur son plateau d'Avron une de ces formidables pièces de marine dont la plupart de nos redoutes sont armées et qui portent à 8 kilomètres.

Le 2 décembre, la redoute d'Avron se mit de la partie qui se jouait sur les bords de la Marne. Elle tira vigoureusement sur les Prussiens, qu'elle prenait en enfilade, et qui ne savaient d'où leur venait la pluie de projectiles qui les écorçait.

Leur parc d'artillerie, qui se trouvait à Villiers, recevaient des obus qui menaçaient de faire tout sauter. Les batteries prussiennes essayèrent de répondre en canonant le plateau, mais leurs obus arrivaient trop court. Aujourd'hui, le plateau de la Grande-Pelouse peut rivaliser avec les Hauts-Bruyères et le Moulin Saquet. Il est occupé par 6,000 hommes de troupes. Sa formidable artillerie est servie par les marins et les corps francs d'artillerie placés sous le commandement des capitaines Portier et Sionnet. Depuis le 2 décembre, le plateau d'Avron ne cesse de mitrailler la formidable batterie que les Prussiens ont établie sur les hauteurs de Chelles. Le village de Chelles ne sera bientôt plus tenable pour les Prussiens, quelque soin qu'ils prennent de se blottir dans les carrières. Les Allemands n'ont pas longtemps à rester dans ces parages. On les traquera du Roissy, comme on les traque en ce moment de Chelles et de Gournay. Espérons que les projectiles seront assez intelligents pour respecter l'église paroissiale de Chelles, qui domine la belle terrasse située à l'extrémité du village. Ce monument, qui date de 1778, est précieux au point de vue archéologique. Il y a là un chœur qui date du douzième siècle, avec un beau christ en bois et les sculptures d'un maître autel remarquable. Les âmes candides verront avec regret se disperser sous la mitraille les reliques et la chaussure de Ste Bathilde et de la tête de S. Eloi qui sont renfermées.

LES NOUVELLES MONNAIES

On a commencé, le 20 décembre, à frapper, à la Monnaie de Paris, des pièces de billon à l'effigie de la République. On a choisi le coin d'Oudinot, c'est-à-dire la tête qui se trouve sur les pièces d'argent. Les sous du nouveau type sont en bronze, comme ceux du régime impérial. Au revers, la

Gaston, qui tenait toujours la main de sa maîtresse, lui passa au doigt un anneau.

— Que faites-vous ? s'écria-t-elle.

— C'est un anneau qui vient de ma mère... je te le donne.

— Non!... oh non! c'est impossible... Pauvre folle que j'étais!... Comment ai-je pu m'abandonner un instant à l'espérance?...

— Que dis-tu, Marguerite ? Pourquoi refuser ?

La jeune fille hésita quelque temps. — C'est que vous ne savez pas tout, Albert, dit-elle enfin avec effort.

— Que pourrais-tu me dire qui m'empêcherait de t'aimer ?

— Il y a une chose que je ne puis vous dire, et qui nous séparera toujours...

— Une chose que vous ne pouvez me dire... pourquoi ?

— Voyez-vous, Albert, c'est impossible!

Gaston réfléchit pendant quelques instants.

— Eh! quel que soit ton secret,

s'écria-t-il tout à coup, garde-le... Je ne veux point tenter mon orgueil ou altérer ma croyance... Je sais sûr que tu es une bonne et sainte fille... Répète-moi que tu m'aimes... peu m'importe le reste !

Marguerite lui sauta au cou avec une joie enfantine :

— Tu es le meilleur et le plus grand des hommes, dit-elle.

Gaston l'embrassa sur les deux joues, puis il courut chez son oncle, afin de lui déclarer formellement sa volonté.

Elle était bien heureuse, la pauvre Marguerite ! Son cœur se laissait aller mollement sur cette pente douce. Elle serait sa femme ! c'est lui qui le lui avait dit. Cet anneau qu'elle avait au doigt n'était-il pas là comme un garant de sa fidélité, comme la promesse de son amour ?

Ce secret, le seul obstacle qui pût les séparer, Gaston n'avait pas même voulu le savoir.

Elle était pauvre, mais ce n'était point un motif de non-lieu pour une

noble nature. Puis, si souvent elle avait entendu parler de gens riches qui épousaient de vieilles maîtresses, des femmes qui avaient été à d'autres avant d'être à eux, pourquoi Albert ne l'épouserait-il pas, elle qui s'était conservée pure pour celui qui l'aimerait ?

Marguerite songeait à ces longues soirées qu'Albert passait à côté d'elle. Il lisait à voix haute des histoires d'amour, des vers, et de temps en temps il s'interrompait pour lui baiser la main. D'ailleurs elle savait bien, au fond, qu'elle était belle; et, sans être coquette, elle avait bien vu dans son miroir que sa chevelure était noire, longue et soyeuse, que ses yeux étaient grands et doux, sa taille fine, ses bras blancs, et ses mains petites.

Un bruit de voix, suivi de pas lourds et précipités, vint arracher la jeune fille à ses rêves.

Au même instant la porte de sa chambre s'ouvrit violemment, et Moulinet fit une entrée de dos, poussé et secoué par le personnage que nous

avons aperçu au commencement de ce chapitre.

— Eh bien ! on t'en payera une autre fois des bouteilles à quinze ! disait Moulinet.

L'homme s'assit gravement, posa sur ses genoux la guenille qui couvrait sa tête, et jeta un regard de mépris sur le tapisserie.

— A-t-on vu ce galopin ? dit-il froidement; m'empêcher d'entrer ici, moi!... de prendre un instant de repos sur la chaise de la vertu!...

— Il a une bonne poigne, reprit Moulinet, mais ça ne fait rien; je suis têtard, il sortira tout de même.

Marguerite était devenue pâle comme un lincol. Elle s'approcha de l'ouvrier et lui dit à voix basse :

— Ayez pitié de moi, mon ami, laissez-moi...

— Son ami ! murmurait-il en sortant, elle m'a appelé son ami... Certainement ça fait plaisir... mais c'est égal, tout ça n'est pas naturel!

AURÉLIEN SCHOLL.

La suite à demain.

valent de la pièce est indiquée au renre d'une couronne de chêne et de laurier.

Les pièces d'or, qui seront très-prochainement frappées, seront à l'effigie du génie, ancien type républicain de 1848 et de 1792. La date inscrite sur la table que grave le génie sera seule changée.

Quant aux pièces de cinq francs, on va prochainement représenter le type de Dupré, aux trois figures, type beaucoup plus joli que celui actuellement adopté.

Mort d'un Héros

Le général Renault est mort mardi matin, à neuf heures, à l'hôpital Lariboisière, entre les bras de son brosseur, de la sœur Marie et d'une garde-malade appartenant à l'administration des hospices.

Vers huit heures et demie, se sentant très-mal, il demanda son intime ami, M. le docteur Cusco, qui, deux jours avant, l'avait opéré.

A neuf heures moins un quart le docteur, suivi de ses aides et de quelques élèves en médecine, pénétra dans la salle de la lingerie.

— Je suis aise de vous voir, murmura le général.

— Souffrez-vous beaucoup ? demanda l'habile praticien.

— Oh ! oui, beaucoup !

— Mon brave ami, encore un peu de patience... et vous sortirez complètement guéri.

— Je n'espère plus qu'en Dieu !

Alors, comme d'habitude, le docteur allait procéder au pansement du malade, quand soudain celui-ci se mit sur son séant, et ouvrant les yeux d'une façon démesurée, il s'écria :

— Comment cela va-t-il ? Avons-nous avancé ? Où sont nos soldats ?

— Tout va pour le mieux, se hâta de répondre le médecin, en lui disant de se coucher.

— Je ne puis pas ! s'écria d'une voix furieuse le général.

— Mon excellent ami...

— Je vais mourir, continua-t-il. Ah ! pourquoi Dieu me rappelle-t-il ? C'est trop tôt... Sommes-nous ravitaillés ?

Dans un coin de la chambre, le vieux brosseur pleurait à chaudes larmes.

Au chevet du lit, la sœur récitait la prière des agonisants.

Tout à coup, comme le docteur Cusco murmurait à l'oreille de son vieil ami quelques paroles de consolation, le général, élevant la voix, s'écria :

— Vive la France ! Mort aux Prus...

Il n'eut pas le temps d'achever son anathème, sa tête retomba lourdement sur l'oreiller... il était mort.

BULLETIN DE LA GUERRE

Nous lisons dans la *Gazette jurassienne* : Voici un de ces épisodes trop souvent renouvelés, dont on nous garantit l'exactitude :

Après l'inutile tentative d'escalade du fort des Barres, les Prussiens demandèrent deux heures pour enterrer leurs morts. Ce délai était insuffisant, évidemment, vu le grand nombre des victimes ; n'importe, il fut accordé par le colonel Danfert. Mais au lieu de donner la sépulture aux morts et d'enlever les blessés, l'ennemi profita de l'armistice pour établir trois batteries nouvelles, qui, depuis samedi 17 décembre, n'ont pas cessé de démolir la petite ville de Bel-fort.

Quant aux morts et aux blessés, on s'est borné à un simulacre de travail, tellement incomplet que plusieurs blessés ont expiré de froid sur le sol. Quant aux morts, les paysans ont dû en débarrasser le terrain.

La reprise de Ham.

La nouvelle de la reprise de Ham (Somme), par une division de l'armée française du Nord est confirmée.

Les faits se sont bien passés comme nous les avons sommairement racontés, c'est-à-dire que, véritablement surpris par nos troupes, les Prussiens, pourchassés à travers les rues, se sont en partie réfugiés dans le château, dont, vers le milieu de la nuit, ils ont ouvert les portes en se déclarant prisonniers.

Ces faits sont officiellement confirmés par la dépêche suivante :

Saint-Quentin, le 10 décembre, 7 heures 45 minutes soir.

« Le général commandant en chef l'armée du Nord à M. l'intendant au général Fauré.

« La division Leconte a fait prisonnière la garnison du château de Ham, après une certaine résistance.

« Une dizaine de tués ou blessés de notre côté. Vingt-cinq tués ou blessés chez l'ennemi.

« Environ 200 prisonniers, dont douze officiers presque tous ingénieurs.

« FAURE.

Voici, en regard, la laconique dépêche prussienne qui annonce ce fait d'armes :

Varsovie, 10 décembre.

« Une partie de la 3e division du chemin de fer de campagne, ainsi que 60 hommes d'infanterie ont été surpris à Ham. Ce point a été abandonné.

Les prisonniers faits à Ham sont arrivés samedi soir à Saint-Quentin. Ils ont passé la nuit à la maison d'arrêt, et ont été dirigés le lendemain matin sur Lille.

NOUVELLES DE LYON.

Voici le texte de la délibération du Conseil municipal de Lyon, en date du 22 décembre, au sujet de la dernière partie de l'emprunt national de dix millions de francs :

Le conseil municipal,

Entendu le rapport de sa commission des finances,

Considérant que l'emprunt patriotique de 10 millions autorisé par le décret du 21 septembre 1870 n'a été réalisé que pour 7,260,000 francs, et qu'il reste à réaliser un complément de 2,740,000.

Considérant que l'impôt de guerre en cours de recouvrement n'apporte au budget de la commune que des ressources insuffisantes,

Délibère :

Une nouvelle souscription sera ouverte pour le complément montant à 2,740,000 francs, de l'emprunt patriotique de 10 millions.

Cette partie de l'emprunt sera :
tée par 5,480 obligations au porteur de 500 fr. chacune, productive de 35 fr. d'intérêts annuels par semestre.

Ces obligations seront remboursées au pair en 20 ans, de 1890 à 1910, par tirage au sort, pour le premier tirage, au plus tard, le 20 septembre.

Des versements seront effectués ainsi qu'il suit :

100 fr. en souscrivant ;
200 fr. au 15 février 1871 ;
200 fr. au 15 mars 1871.

Pendant les trois premiers jours, les souscripteurs de la première partie de l'emprunt seront admis, par priorité et préférence, à souscrire le solde de l'emprunt sur représentation de leur récépissé.

Le nombre des inculpés dans l'affaire de la Croix-Rousse s'élève à environ quatre-vingts depuis mardi. Sur ce nombre, une quinzaine seront relâchés, dit-on, d'ici à samedi.

C'est par erreur qu'on a prétendu qu'une sentence en forme, rendue par une parodie de la cour martiale, avait ordonné l'exécution de l'infortuné commandant. C'est plutôt par acclamation dans la salle Valentino qu'il a été condamné à mort.

Quelques voix s'écrient non ! non ! grâce ! grâce ! semblaient conjurer l'horrible catastrophe. On sait le reste.

L'affaire comportera trois catégories : la première ayant trait à tous les discours et excitations à la guerre civile qui ont précédé le crime, ou qui lui sont concomitantes ; la seconde, relative aux faits directs du crime même ; ces deux premiers chefs ressortiront de la juridiction du conseil de guerre ; la troisième, concernera tous les délinquants qui, après la perpétration de l'assassinat, se sont faits ses apologistes en prononçant ces mots « C'est bien fait ! » C'est bien fait !... (apologie d'un fait qualifié crime). Ce chef sera déféré au tribunal correctionnel.

Le comité, dit de salut public, qui, du 3 au 17 septembre, a fait l'office de commission municipale, a remis son rapport au conseil.

Les dépenses totales faites par ce comité, pendant les quinze jours de sa gestion, s'élèvent à la somme de 24,689 francs, qui se décomposent comme suit, savoir :

Pour bons à la garde nationale,	13,474 fr.
— de secours,	2,403
— dépenses diverses,	4,201
— jetons de présence aux membres du comité,	4,611

Somme égale, 24,689 fr.

Les membres du comité étant au nombre de 76, c'est un maximum de soixante francs prélevé seulement par chacun d'eux.

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la gestion de l'ancien comité, et a donné décharge à ses membres ainsi qu'au receveur municipal, qui a payé les mandats.

On nous assure que tous les fonctionnaires de l'ordre civil et judiciaire sont en pourparlers pour supprimer, cette année, les visites du jour de l'an.

C'est là une excellente idée que nous approuvons complètement, et qui doit être complétée, selon nous :

1° Par la renonciation générale de l'envoi de cartes, ainsi que quelques personnes en ont pris l'initiative ;

2° Par la transformation en dons patriotiques des cadeaux traditionnels du jour de l'an.

Tout doit concourir à la défense nationale et à l'amélioration du sort de nos soldats et de nos blessés.

M. le maire de Lyon a reçu la lettre suivante :

Monsieur le maire,

Le 20 courant, étant de piquet au Grand-Théâtre, je fis faire à mon bataillon une quête au profit des blessés des 1re et 2e légions de marche ; quête qui a rapporté 178 fr. 50, que j'ai l'honneur de remettre entre vos mains, avec prière de vouloir bien les faire parvenir à qui de droit.

Dans l'espoir que ma demande sera prise en considération, veuillez agréer, Monsieur le maire, l'assurance de ma considération.

E. ARLAND,

Chef du 8e bataillon de la garde nationale sédentaire.

Les citoyens Crestin et Barbecot, membres du Conseil municipal, ont versé, entre les mains de M. le maire de la ville de Lyon, pour être répartie entre les blessés et prisonniers des deux légions du Rhône, une somme de trois cent quarante francs quatre-vingt centimes (340 fr. 80 c.), produite d'une collecte faite entre les ouvriers de la manufacture d'armes et des chantiers de la Buire.

Le Conseil municipal, dans sa séance du 27 courant, a voté à l'unanimité des remerciements aux gardes nationaux du 5e bataillon, ainsi qu'aux citoyens ouvriers des chantiers de la Buire.

Nous avons reçu une somme de 38 fr. 85 c. provenant d'une souscription recueillie parmi les travailleurs du fort de Sainte-Roy (gardes du génie, surveillants, terrassiers, etc.) en faveur des prisonniers de guerre.

Nous avons reçu également une somme de 52 fr. montant d'une souscription recueillie à Sables (Rhône), par quelques dames zélées, en faveur des blessés de l'armée de Garibaldi.

Enfin M. Emile Bott nous a adressé de Corcier-sur-Vecvy (Suisse), une caisse contenant 100 paires de chaussettes pour nos soldats.

Nos remercions nos correspondants de ces dons généreux que nous avons remis au comité central du Palais St-Pierre. Pour en faire la répartition.

Dans la journée de mercredi, un attroupement de 100 femmes, ouvrières en soie, dites ovalistes, s'est formé devant la porte de l'atelier du sieur Charettes, rue Ney, 33. Cet attroupement qui, d'ailleurs, s'est

assez promptement dissipé, et sans désordres graves, avait eu pour cause la prétention émise par le sieur Charettes d'augmenter de deux heures la journée de ses ouvrières sans augmentation de leur salaire.

Nous savons que la justice procède en ce moment à des visites domiciliaires chez des individus soupçonnés d'avoir trempé dans l'assassinat du commandant Arnaud, afin de saisir les armes de guerre dont ces individus peuvent être détenteurs.

Le sieur Chel, ancien chef de la police, au 30 septembre, que l'on recherchait activement et que l'on disait avoir gagné la Suisse, a été appréhendé au corps mercredi soir dans un garni de la Guillotière où il se cachait depuis plusieurs jours, et a été immédiatement écroué à la prison Saint-Joseph.

Dans sa séance du 13 décembre, l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, sous la présidence de M. Hénon, a voté :

Une somme de mille francs pour secours aux blessés ;

Une somme de mille francs pour secours aux prisonniers.

Aujourd'hui, paraît chez Evrard, libraire, 32, rue de Lyon, *Le nouvel Almanach du Père Gérard, pour l'année 1871*.

Sous un petit format, et dans un style à la fois facile et populaire, cette excellente publication peut être considérée comme un manuel républicain à la portée de tous.

Il est vendu 10 centimes à Lyon, dans toutes les librairies, et dans les départements, chez tous les correspondants du *Petit Journal*.

15 centimes franco par la poste.

La représentation qui sera donnée demain au théâtre des Variétés, au profit des indigents, a été organisée non par le 17e, mais par le 19e bataillon de la garde nationale.

COMITÉ DE TRAVAIL pour l'armée française AUX LYONNAISES.

A côté des périls enivrants et glorieux des champs de bataille, il y a des misères obscures qui atteignent nos armées dans leurs forces vives, les encombrement de malades et démoralisent le soldat.

L'initiative privée, émue de ces grands maux, essaie de les adoucir, et le Comité de travail pour l'armée espère, en accomplissant sa mission d'apparence si humble, apporter, lui aussi, sa petite pierre à l'édifice patriotique de la défense et du salut.

Mis à même par ses distributions et ses visites au camp et dans les forts, de juger des besoins, ce Comité voit son zèle impuissant, ses ressources dépassées, et pour continuer son œuvre, il doit faire un appel au sacrifice plus encore qu'à la générosité.

Si les quêtes ont épuisé les bourses, il reste encore aux femmes toutes les superfluités d'un luxe qui, cet hiver, n'aura plus d'emploi ; la France pleure ses provinces envahies, ses campagnes ravagées, ses villes détruites ou opprimées par l'occupation étrangère ; elle pleure ses enfants morts pour la défense et ceux qui souffrent tous les maux d'un campement d'hiver dans la neige et dans la boue. Lyon pleure aujourd'hui ses fils qui viennent de succomber.

Au milieu de cette immense douleur, qu'ont à faire les femmes de leurs bijoux et ne serait-il pas digne d'elles, d'en offrir quelques-uns pour soulager les horribles fatigues des hommes qui vont faire au pays le suprême sacrifice. C'est ainsi, qu'à leur manière, elles justifieront la secrète inquiétude que, d'après des récits sérieux, notre vieille cité inspire à l'ennemi.

Sûr que cette pensée patriotique trouvera un écho dans le cœur de toutes les Lyonnaises, le Comité de travail pour l'armée leur demande l'abandon de bijoux et d'objets d'art avec lesquels il organise une grande loterie, dont les billets pourront être les seules dignes étrennes de cette année 1871, qui va commencer dans les souffrances et le deuil.

Les dons seront reçus, de une heure à quatre heures, au Palais-Saint-Pierre, salle des Antiques.

THÉÂTRE DU CERCLE DES FAMILLES.

— *Représentation donnée par la 7e compagnie du 4e bataillon de la garde nationale, le 30 décembre.*

Toutes les compagnies de la garde nationale s'ingénient à trouver des ressources pour faire face aux besoins si pressants de nos glorieux et intéressants blessés et les nécessiteux si nombreux qui nous entourent.

La 7e compagnie du 4e bataillon donnera, ce soir, 30 décembre, une représentation extraordinaire au théâtre du quai Saint-Antoine, avec un personnel recruté parmi les gardes nationaux de la compagnie et les meilleurs artistes du théâtre des Célestins.

Un Bal à la préfecture, La fiote de Cagliostro, Le Beau-frère du Marquis. Une femme qui se grise feront tour à tour feu de toutes leurs paillettes, leurs saillies, leur franche gaieté.

Et, pour varier les plaisirs, entre chaque vaudeville, des romances, des chansonnettes comiques viendront faire oublier la longueur, ordinairement si fastidieuse des entr'actes.

La représentation a été organisée par M. Ch. Voyant, le sergent-major de la compagnie.

Il a sous ses ordres, pour marcher à la conquête des braves, mesdames R. Maurel, Lefort et Blanchard, et MM. les gardes nationaux de la compagnie Maurel, Mizon, Arnaud, Bouquet Martin fils, Gaillard, Coutellier, Bay, etc., etc.

La recette doit, avec de tels éléments, être fructueuse pour la caisse de nos glorieux blessés.

LA LANTERNE DE ROCHEFORT

Tout le monde a lu les spirituels et mordants pamphlets que M. Henri Rochefort a publiés sous ce titre : *La Lanterne*.

L'Empire fut énergiquement battu en brèche par cette petite brochure à couverture rouge, qui était véritablement une machine de guerre.

M. Rochefort, condamné à de nombreux mois de prison et à d'énormes amendes, parvint à passer en Belgique, où il continua sa publication.

Les *Lanternes* de Bruxelles passaient en France en contrebande ; mais elles ne furent lues que par un petit nombre de personnes. L'auteur a eu l'idée de les faire réimprimer en volumes, et voici la préface dont il les fait précéder :

Avant de publier dans mon pays, pour qui elles ont été écrites, ces feuilles parues à l'étranger, où pendant plus d'un an, j'ai tenu, semaine par semaine, le journal de notre ignominie et comme le mémorial des malpropretés de l'empire, j'ai à m'humilier devant le public et à lui demander un sérieux pardon.

Tout ce que les 7 millions 350 mille OUI relevés par le plébiscite contient d'abject, de scrofuleux et de malhonnête, s'est acharné à m'accuser de violence. Je viens de relire les épreuves de mon pamphlet ; je le compare aux horreurs que l'empire nous a fait traverser, au dénoûment auquel il nous a conduits, et je ne sais comment m'excuser d'avoir été si doux.

Ce n'est ni intrigant, ni saltimbanques, ni même voleurs, qu'il fallait appeler ces gens-là : il fallait aller chercher dans les albums japonais des supplices à leur usage, et dans les dictionnaires de nécromancie des imprécations correspondant à leur mérite. L'empire n'a jamais été un gouvernement. La sieste odieuse que des ivrognes ont faite pendant vingt ans au premier étage du palais des Tuileries n'a jamais constitué un règne.

Non, tu n'entreras pas dans l'histoire, bandit ! a dit Victor Hugo. Il ne restera de toutes ces obscénités morales et politiques qu'une espèce de puanteur imprégnée à nos habits, une sorte de précipité chimique,

comme qui dirait un vermine d'infamie ou un érapulate de despotisme.

Dans ces conditions, je me suis demandé s'il était bien patriotique de remettre sous les yeux de la nation la marche quotidienne de la maladie invincible qui nous a rongés pendant si longtemps. Ce qui me décide à le faire, c'est qu'il est intolérable de laisser penser au monde que 38 millions d'êtres humains ont pu vivre pendant vingt ans avec une taie sur les yeux.

Quand on lira plus tard cette aventure de grande route qui s'est appelée jusqu'à présent l'empire et que les moins nerveux s'écrieront :

« Comment les Français ont supporté cet arlequinage plus de vingt-quatre heures ? Comment les hommes réputés sérieux ont laissé ce marchand de crayons leur attacher des croix d'honneur sur la poitrine ? »

« Quoi ! il est arrivé un jour que ce Lagincoole ayant fait semblant d'aller se mettre à la tête d'une armée qu'il faisait semblant de conduire à la délivrance de l'Italie, le peuple de Paris a détélé les chevaux de sa voiture ? »

Lorsque, après bien des neiges tombées sur les collines, l'aïeul pourra dire à ses petits-enfants pâles de surprises :

« Regardez-bien ce vieillard qui se traîne aujourd'hui sur ses tiges ; eh bien ! il fut autrefois parmi ceux qui ont été assez jocrisses pour souscrire à un emprunt décrété par Bonaparte. »

Lorsqu'enfin la génération prochaine refusera d'en croire ses oreilles, il me semble consolant que l'historiographe puisse répondre :

« C'est vrai ! mais lisez les *Châtiments*, *Napoléon le Petit*, lisez l'*Histoire* du 2 décembre, lisez même la *Lanterne*, et vous reconnaîtrez qu'à travers les pattes sales des Piétri et les gèbles des Pinard, l'indignation publique s'échappait et allait recruter au loin des soldats pour la vraie France.

Il y avait les morts, les désespérés, les aplatis, mais il y avait aussi les vigilants qui guettaient l'heure et dont chaque coup de pioche, de plume et de revolver élargissait le trou d'où allait sortir la République.

Personne, j'aime à le croire, ne s'imaginera que je cherche, dans cette réimpression, une occasion facile de prouver que j'avais raison contre les années de prison et les milliers de francs d'amende qui m'ont si souvent prouvé que j'avais tort. En parcourant de nouveau ce panorama, vous y reconnaîtrez quelques prédictions réalisées, hélas ! peu de temps après. Permettez-moi de ne me faire de cette seconde vue aucun mérite.

Il n'y a guère, pour les bas empires, que que trois façons de s'effondrer :

- Une révolution militaire ;
- Une insurrection du peuple ;
- Une invasion de l'étranger.

Il suffisait de les prophétiser toutes les trois pour être sûr de ne pas se tromper de beaucoup.

Toujours prévoyant, Napoléon a choisi la troisième. C'est la plus cruelle pour nous, mais c'est incontestablement la meilleure pour lui. Il sera le seul, en effet, à ne pas souffrir du siège.

Car ce cabotin de banlieue n'a même pas eu le courage de jouer jusqu'au bout son personnage d'empereur. Il écrivait l'autre jour à un officier anglais une lettre dans laquelle, lui, qui a livré notre patrie au viol, à l'incendie, au chapardage et aux canons Krupp, il la plaignait bêtement d'être tombée dans l'anarchie.

Son oncle, le Napoléon premier, qui n'était certes pas de beaucoup moins bandit que lui, avait au moins su empanacher son effronterie avec des phrases dans ce genre :

« Je désire que mes cendres reposent au bord de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé. »

Le neveu en est réduit à calomnier la nation qu'il avait essayé d'abrutir, comme ces escarpes qui, sur les bancs des assises, montrent le poing à la victime qu'ils n'ont pas réussi à étrangler.

Ainsi ce ruminant que des Morny, des Persigny, des Maupas, des Troplong menaient brouter aux Tuileries, ne possédait même pas les qualités nécessaires à son mé-

tier. Quand les pandours qui le tenaient en laisse eurent peu à peu lâché la corde et qu'il se vit obligé de marcher seul, il se montra immédiatement ce qu'il n'avait jamais cessé d'être : une brute.

Dois-je le dire ? En reparcourant dans mon volume les étapes marquées de cette via scelerata j'ai retrouvé les noms de plusieurs de ces magistrats qui avaient accepté de Napoléon III la dignité de gardes chiourmes et n'en remplissent pas moins aujourd'hui les fonctions judiciaires les plus brillantes.

Comme M. de Royer, qui, après avoir été sous l'empire bafoué dans les *Châtiments*, lesquels se vendent aujourd'hui à bureau ouvert, trouve moyen d'occuper actuellement à la cour des comptes une des premières magistratures de la République ; bien des juges, souillés par des arrêts pestilentiels, se sont, après la révolution, cramponnés à la moleskine de leurs fauteuils, en poussant ce cri lamentable :

« Déshonorez-moi, mais ne me déplacez pas. »

Si j'avais été le maître, j'aurais, dès le 5 septembre, proposé aux Prussiens de leur donner tous ces gens-là en échange de quelques boisseaux de pommes de terre. Malheureusement je n'ai rien pu que leur laisser leur place, et... quitter la mienne.

Henri ROCHEFORT.

16 décembre 1870.

NOUVELLES GÉNÉRALES

Bordeaux, 28 décembre, 3 h. 30.
M. Gambetta est arrivé à midi à Bordeaux.

MINISTÈRE DES FINANCES.

Emprunts de 250 et de 750 millions.

Le 3e terme de l'emprunt de 750 millions est échu le 24 décembre 1870, et le 2e terme de l'emprunt va échoir le 1er janvier 1871. On croit devoir rappeler aux souscripteurs de ces deux emprunts que, en cas de retard dans le versement des termes à échéance, ils sont passibles d'intérêts de retard. Le ministre des finances a, en outre, le droit de faire vendre d'office et sans avis préalable les titres qui ne sont pas libérés des termes exigibles.

Le Gouvernement de la Défense nationale décrète :

Pendant la durée de la guerre, si les publications exigées par les articles 63, 64 et 168 du code civil ne peuvent être faites aux domiciles indiqués par les articles 166, 167 et 168, ou s'il n'est pas possible de produire la preuve qu'elles ont eu lieu, la déclaration de cette impossibilité sera faite dans l'acte de mariage par les futurs conjoints et par les personnes dont le consentement est requis.

L'acte de notoriété énoncé à l'article 70 pourra être livré par le juge de paix de la résidence de l'un des futurs conjoints.

Fait à Bordeaux, le 23 décembre 1870.

Nous lisons dans une circulaire que M. le ministre de l'instruction publique vient d'adresser aux recteurs d'académie :

« MM. les instituteurs peuvent contribuer largement à soulager des misères qui ont atteint près du tiers du pays ; qu'ils recueillent, dès à présent, les semences des plantes potagères et fourragères qui doivent être distribuées au printemps ; qu'ils mettent à contribution le zèle charitable des habitants des campagnes ; que des collections soient formées pour être réparties plus tard entre toutes les communes où elle feront nécessairement défaut.

« Ce sera là un service peu coûteux, bien modeste en apparence, mais très réel au fond et qui leur vaudra de nombreuses bénédictions.

« Les semences recueillies, parfaitement classées et étiquetées, pourront être centralisées sur divers points désignés par MM. les inspecteurs d'académie, et des instructions seront données ultérieurement pour leur envoi à destination. »

Dans sa séance du 15 décembre courant, la cour martiale instituée à Langeais (In-

dre-et-Loire), a prononcé la peine capitale contre le nommé Perselly (César), franc-tireur du Havre, déclaré coupable de vol qualifié.

Ce jugement a reçu son exécution le lendemain matin.

Dans sa séance du 19 décembre courant, la cour martiale siégeant à Lisièux (Calvados) a prononcé la peine de mort contre le nommé Voisinnet (Léon), soldat au 94e régiment d'infanterie, déclaré coupable de désertion devant l'ennemi.

Ce jugement a été exécuté le lendemain matin.

Madrid, 27 décembre 1870.

Aux Cortès a eu lieu la discussion de la liste civile.

Le général Prim a dit qu'il passera par dessus, s'il est nécessaire, pour sauver la liberté de la patrie ; qu'il présentera sa démission au roi et rentrera dans la vie civile.

Madrid, 28 décembre 1870.

Le général Prim, en sortant des Cortès, a été assailli à coups de feu, rue Alcala. Il a reçu huit balles au bras gauche ; sept ont été extraites. Un doigt a été amputé ; on croit qu'il sera nécessaire d'en amputer un autre.

Les Cortès ont pris un décret nommant l'amiral Topete ministre d'Etat, avec l'intérim de la présidence du conseil et du ministère de la guerre.

Une proposition reprouvant l'attentat dirigé contre Prim a été votée par 200 membres.

Un vote de confiance a été donné au gouvernement.

La Commission approuve la suspension des garanties constitutionnelles.

Rome, 28 décembre 1870.

La moitié de la ville et les campagnes environnantes sont inondées.

Les dommages matériels sont considérables.

CARTE DE FRANCE DIVISÉE EN DÉPARTEMENTS

Indiquant toutes les voies de communication

Chemins de fer, routes, canaux pour suivre les opérations militaires

PRIX 1 FRANC

Et franco par la poste : 1 fr. 40

EN VENTE

Chez EVRARD, libraire, 32, rue de Lyon (ex-impériale) Lyon

SOUS PRESSE

Pour paraître incessamment

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CODE COMPLET

Des Lois, Décrets, Arrêtés et Circulaires

d'intérêt général, promulgués

PAR LE GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE

A PARIS ET A TOURS

Collationnés sur les textes officiels

Par A. JOLY

Avocat à la Cour d'Appel de Lyon

Lyon, chez EVRARD, libraire-éditeur, rue de Lyon, n° 32.

Pour tous les articles non signés : EVRARD.

Lyon, imp. P. Mougin-Rusand, rue Stella, 3.